POSTULER AVANT 26 fév 2021

COMMIS AUX PIÈCES - VÉHICULE LOURD

366

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

TITRE DU POSTE COMMIS AUX PIÈCES - VÉHICULE LOURD

NB DE POSTE À COMBLER

STATUT D'EMPLOI Permanent

OCCUPATION
Temps plein

DISPONIBILITÉS

Jour, fin de semaine

NB D'HEURES PAR SEMAINE 43

SALAIRE (TYPE)
Heure

SALAIRE (MONTANT) 18,00 \$

NIVEAU D'ÉDUCATION MINIMAL Secondaire

EXPÉRIENCE REQUISE Un atout

RÉGION Montérégie

CONTACT

Martine Angell Réseaux

Téléphone: 450-424-5727

DESCRIPTION

À la recherche d'un commis aux pièces - véhicule lourd.

TÂCHES

Offrir un service à la clientèle de qualité aux clients (téléphone, en personne et par courriel); -Conseiller les clients et faire des recherches efficaces à l'aide de l'internet et des différents catalogues, en lien avec notre domaine d'expertise; -Prendre les commandes des clients avec minutie et faire des suivis rigoureux; -À la demande, effectuer les fonctions reliées au département Réception-Expédition; -Contribuer de façon positive à l'ambiance de travail et aux difficultés qui se présentent; -Déployer tous les efforts et l'énergie nécessaire afin d'atteindre les résultats escomptés.

QUALITÉS RECHERCHÉES

Diplôme d'études secondaires (général) (DES) terminé

Années d'expérience reliées à l'emploi :un atout

Connaissance générale de notre domaine d'affaire (mécanique, hydraulique),

Aptitude pour le service à la clientèle,

Bonne gestion du stress -

Être organisé,

Minutie dans la gestion des commandes,

Habileté à faire de la recherche sur le Web.

Langues demandées : langues parlées : français

langues écrites : français

Autres langues ou précisions : Le bilinguisme est un atout

Nous recherchons un employé qui n'a pas peur du travail, qui est vif d'esprit, qui est capable de s'engager en démontrant une volonté d'acquérir de nouvelles connaissances et de les mettre en pratique.

AUTRE

Salaire offert : selon expérience de : 18,00\$ à : 26,00\$ - de l'heure

Nombre d'heures par semaine : 42,50

Conditions diverses : Le poste exige : -le travail 1 samedi sur 2, jusqu'à midi. - Temps supplémentaire rémunéré après 40h/sem. - Formations offertes en entreprise ou à l'extérieur, selon les besoins - Chemises/polos fournies. - Botte de sécurité (1x/an). - Participation au programme de bonification et partage des bénéfices.